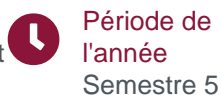


Stage



Présentation

DESCRIPTION

Se reporter aux indications générales sur le stage en Licence.
Se présenter au secrétariat pédagogique.

Validation d'une expérience professionnelle possible sur
remise d'un dossier (Validation d'Acquis Professionnels ou
VAP) : se

présenter au secrétariat muni de son contrat de travail, d'une
ou deux pages expliquant en quoi ce travail a été une porte
ouverte

sur le monde professionnel. Détailler l'expérience
professionnelle acquise et joindre un curriculum vitae.

Stage en entreprise, en laboratoire ou en établissement
d'enseignement. Il est matérialisé par une convention de
stage officielle

(se renseigner auprès du Pôle de l'Orientation et de la
Professionnalisation). Ce stage doit avoir un strict rapport
avec les

études. La langue pratiquée lors de ce stage est celle de son
cursus. Validation : trois semaines de stage effectif à

répartir sur le semestre et un rapport de stage visé par
l'employeur et l'enseignant responsable

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation